

## CHATEAUNEUF-DE-CHABRE

### Église paroissiale Sainte-Madeleine ou Marie-Madeleine :

Dès le 13<sup>e</sup> siècle, d'après Joseph Roman, les confréries des frères de sainte Marie Madeleine administrent la plupart des nombreuses maisons hospitalières de Saint-Jean-de-Jérusalem présente aux alentours de Châteauneuf-de-Chabre. Une chapelle Sainte-Madeleine (charité privée) existe dans presque toutes ces maisons. Cette particularité locale survit mal aux guerres de religion, mais le vocable de l'église de Châteauneuf n'est peut-être pas étranger au phénomène.

Malgré la mention dans les pouillés d'une église à Châteauneuf-de-Chabre en 1274, l'état actuel des vestiges ne nous permet pas de localiser l'église primitive avec précision. Dans les archives, nous perdons trace de l'édifice jusqu'en 1551, date où le couvert est mentionné à réparer, lors de la visite pastorale.

La visite pastorale suivante conservée, datée de 1602, apporte de précieux renseignements. Sur l'état de l'édifice tout d'abord : voûtée mais dépourvue de cloches et « sans autre chose en estat au dedans ». Lors de cette visite, Barthelat de Clarens, seigneur du dit lieu survient et « dict que la dite église n'est point la paroissiale [mais] seulement une chapelle qui a esté bastie par ses prédécesseurs pour servir à leur commodité et sy bien par la malice des guerres passées et pour la commodité des habitants du dit lieu ses subgets, il a permis qu'ils y aient fait dire la messe (...) ». Il ajoute que « les murailles de la dite chapelle sont de tous costés faites à l'esgal de celles de son château et que le tout se ferme par une porte ». Clairement donc, pour le seigneur du lieu, la chapelle sous le vocable de Marie-Madeleine est une chapelle castrale privée, vide de mobilier liturgique mais en bon état.

Toujours selon Barthelat de Clarens, l'église paroissiale serait Notre-Dame des Fraisses et à cause de l'état de cette dernière, le service divin à Châteauneuf ne serait plus assuré depuis plus de 40 ans. Ces remarques sont réfutées par le prieur d'Antonaves. L'évêque demande une enquête : durant le temps de celle-ci, l'office divin aura eu lieu dans une « maison au dit lieu, le plus commode ».

Lors de la visite de 1612, l'église Sainte-Maire-Madeleine est dénommée paroissiale et la querelle n'est pas évoquée (l'église sera désormais dénommée ainsi jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle). Longtemps sans desservant en 1612, cette église « sera (...) remise en bon état, couverte, blanchie et pavée, les fenêtres trehissées de fer et vitres, aussi sera fait un clochier au-dessus de la dite église dans lequel sera mis une cloche du poix d'ung quintal ».

« Ung lieu séparé et à part du sus-dit cimetièrre [catholique] pour enterrer leurs morts et distant d'icelui au moingt de troys cens pas » sera aménagé pour les sépultures des protestants.

La visite de 1641 énonce un presbytère tout comme une muraille de la nef menaçant de ruine « du côté de main gauche ».

En 1687, l'église est « couverte de tuilles, bâtie sur un rocher de graviers qui s'écroulant de temps en temps à si fort entrouvert le presbytère (...) qu'on ne peut même y dire la messe sans un danger évident ». Les paroissiens demandent donc la construction d'une nouvelle église paroissiale « au milieu du village dans un lieu commode au-dessous du four ». La requête est acceptée par l'évêque qui ordonne que « ce pendant, le service paroissial se fera actuellement dans la chapelle des Fraisses, sous le titre de Notre-Dame ». Officiellement, les paroissiens disposent d'une année pour mener le projet à bien. D'après l'archéologie du bâti, l'actuelle église ruinée daterait bien de la fin du 17<sup>e</sup> siècle.



Son couvert doit être réparé dès 1713.

Lors de la visite de 1740, l'église est indiquée en bon état, possédant une chaire en plâtre « sans surciel » et un clocher à une place ; l'évêque prévoit la construction d'une petite sacristie derrière l'autel. Il est également fait mention d'un tableau de sainte Madeleine.

En l'an XI, l'église, en bon état, n'est pas vendue : tout comme celle de Pomet, elle n'a pas cessé de servir à l'exercice du culte.

L'article 513 de la série O témoigne de travaux d'entretien et de remaniements nombreux parmi lesquels peuvent être cités la réparation du clocher (1840), l'agrandissement de la porte de l'église (1850), la démolition de la tribune et l'agrandissement du chœur (1856-1857) et l'établissement d'une sacristie à l'est (1865-1866). Un autel en stuc est acheté en 1871.

En 1894, l'église est indiquée en très mauvais état.

Lors de l'inventaire de 1906, l'église de 12m de long et 4,5m de large abrite une cloche de 60kg.

Un tableau des deux tableaux d'Henry Lombard, conservés à la mairie de Châteauneuf et datés de 1908, présente une vue partielle du village : on y remarque une église dressée, possédant un toit à longs pans couvert en tuiles creuses. Le petit clocher-mur, abritant son unique cloche, était couvert en bâtière.

Une délibération de 1931 nous informe que « l'église et tout ce qu'elle contient est appelé dans un avenir plus ou moins lointain à être abandonné ». Le conseil municipal prête alors à titre gracieux aux religieuses de l'Hôpital de Larnage les meubles et ornements en surplus (une chapelle a été construite dans l'Hôpital).



La nef de l'église Marie-Madeleine de Châteauneuf, vue de volume prise

de l'ouest

A ce jour, occupant la plate-forme intermédiaire du village ruiné de Châteauneuf, l'ancienne église paroissiale conserve une grande partie de ses élévations, mais elle est rendue aux arbres. Elle possède un plan orienté de forme allongé. La nef est rectangulaire et l'abside, semi-circulaire, avec un épaulement marqué entre les deux. L'élévation orientale de l'abside est renforcée par un épais contrefort de plan rectangulaire, partiellement arraché.

La maçonnerie, d'une épaisseur variant entre 110 et 120 cm, est en moellons calcaires et galets, avec des calages en tessons de tuile creuse et de fragments de brique pleine ; on remarque également quelques tessons de tegulae ; quelques petits blocs de tuf semblent également provenir d'un remploi. Les chaînes d'angles, ainsi que les épaulements de l'abside, sont en pierre de taille calcaire, avec des remplois manifestes



Le pignon ouest de l'église Marie-Madeleine de Châteauneuf

Les encadrements des ouvertures ont été déposés et probablement pillés. On note la présence d'une porte dans le mur sud et d'une autre dans le pignon ouest. La nef est éclairée par une baie ouverte côté sud. L'abside possède deux baies, une axiale, côté est, et une autre côté sud.



L'abside de l'église Marie-Madeleine de Châteauneuf (mur est)

Dans la nef, une grande niche sous arcade segmentaire est aménagée dans le mur nord. Les murs intérieurs étaient recouverts d'un épais enduit au mortier de gypse rose et noir, dont subsistent quelques lambeaux. Dans l'abside, on observe encore les vestiges du support de l'autel, en maçonnerie.

La nef et l'abside étaient couvertes par une voûte en berceau, coffrée en maçonnerie de galets.

### Notre-Dame-des-Fraisses ou Notre-Dame-des-Fraiches (quartier Saint-Martin) :

Située entre les quartiers du Plan et de Grange Neuve, à Châteauneuf, l'église Notre-Dame-des-Fraisses est située à proximité du cimetière et du "champ du prieur" ; elle actuellement envahie de végétation. Subsistant à l'état de ruines confortées, l'édifice est de dimensions modestes. Contrairement à une idée reçue, Notre-Dame-des-Fraisses ne fut pas possession de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem : son vocable semble avoir été confondu avec celui de l'église Notre-Dame-des-Faysses, dépendant du Grand Prieuré de Saint-Gilles et située à Ribiers. Notre-Dame-de-Fraisses serait, certainement dès sa construction, sous la domination du prieur d'Antonaves.



Vue des vestiges de l'église Notre-Dame-des-Fraisses de Châteauneuf

depuis le nord-ouest

Les vestiges actuels montrent un bâtiment orienté, de plan rectangulaire, avec une abside également rectangulaire séparée de la nef par un léger épaulement. La nef était couverte par une voûte en berceau, dont l'arrachement est encore visible. La maçonnerie des parements intérieurs conserve un appareillage régulier de gros moellons calcaires équarris et assisés ; elle est surmontée d'un cordon en pierre de taille en quart-de-rond. Ces éléments pourraient dater du 12 ou 13e siècle.

La maçonnerie des parements extérieurs apparaît beaucoup moins soignée. Une photographie ancienne (vers 1930) montre que le pignon de l'église possédait une porte en arc plein-cintre, dont ne subsistent aujourd'hui que la base des piédroits, en pierre de taille calcaire layée à arrêtes ciselées. Sur ce cliché, cette porte est flanquée de deux baies rectangulaires, et surmontée d'une baie étroite dont l'encadrement, également en arc plein-cintre, est doté d'un large chanfrein (cet élément est caractéristique de la première moitié du 17e siècle). Ce pignon est surmonté d'un petit clocheton couvert en bâtière, abritant une unique cloche. Sur ce cliché, le toit à longs pans légèrement bombé paraît être installé directement sur l'extrados de la voûte.

En 1602, l'église est signalée « toute par terre à la grande honte du dit prieur, mépris du service de Dieu ». L'évêque demande d'ailleurs que l'office soit célébré dans une maison du lieu distincte des deux églises de Châteauneuf, l'église Marie-Madeleine étant revendiquée sienne par le seigneur de Clarens. Notre-Dame-des-Fraisses serait l'église paroissiale du dit lieu, « où le cimetière est fort proche, au lieu appelé Saint-Martin ». Le toponyme de Saint-Martin antérieur à l'édifice peut indiquer la présence d'une chapelle ou d'une église rurale dans les premiers temps du christianisme provençal. Il n'en a été trouvé aucune trace dans les archives.



Vue des vestiges de l'église Notre-Dame-des-Fraisses de Châteauneuf

depuis l'est

Lors de la visite suivante, en 1612, l'évêque a tranché : l'église Marie-Madeleine est définitivement dénommée paroissiale ; celle de Notre-Dame-des-Fraisses n'apparaît pas.

Mentionnée lors de la visite de 1641, Notre-Dame-des-Fraisses doit être restaurée avec les reliquats des comptes de l'église paroissiale. Ces restaurations souhaitées furent certainement faites avant 1687, date à laquelle, l'état du bâtiment est jugé acceptable : l'église est « sans revenu, ni fondation, bâtie et entretenue par les dons et charités des particuliers du dit lieu (...) couverte de tuilles, voûtée, blanchie à moitié, non pavé, fermée à clef ». En 1687, l'office s'y déroule durant les travaux de réhabilitation de l'église paroissiale que l'évêque estimait à une année.

Lors de la visite pastorale de 1740, on trouve l'église Notre-Dame-des-Fraisses manifestement dénommée « chapelle rurale sous le titre de l'Annonciation » ou « chapelle rurale Notre Dame ». L'évêque ordonne d'en réparer le toit de la nef et d'en déplacer la clôture du cimetière.

En 1874, les comptes administratifs de la commune rapportent que la chapelle « Notre-Dame-des Fresses », manifestement toujours fréquentée, fut réparée pour 208,15 francs par Jean Robine, ouvrier, et pourvue de bancs, achetés 50 francs.

Sur le cliché albuminé des années 1930, se distinguent les tuiles du toit du mur pignon ; d'après une source orale, l'absence de couvert serait antérieure aux années 1950.